

# COMMUNE DE GRUSSENHEIM

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 31 JUILLET 2018

*Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19 heures

### Membres présents :

Mmes GRUNENBERGER Laetitia, SIMLER Agnès (a reçu procuration de JEHL Nathalie) et WEIXLER Colette (a reçu procuration de DECK Nathalie)

MM CHASTE Bruno (a reçu procuration de SIMLER Etienne), GROLLEMUND René, JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent, SUTTER Thomas (a reçu procuration de HABERKORN Christophe)

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membres absents non excusés : ./.

Membre ayant donné procuration : Mme DECK Nathalie (a donné procuration à WEIXLER Colette), Mme JEHL Nathalie (a donné procuration à SIMLER Agnès), Mr HABERKORN Christophe (a donné procuration à SUTTER Thomas), Mr SIMLER Etienne (a donné procuration à CHASTE Bruno)

Secrétaire de séance : Mme WEIXLER Colette

### Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Travaux d'accessibilité et de rénovation de l'école et de la mairie
4. Urbanisme (déclarations préalables)
5. Système de sauvegarde sécurisée
6. Divers

### 1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame WEIXLER Colette est désignée en qualité de secrétaire de séance.

### 2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Mme Grunenberger Laetitia souhaite que la phrase "Le 29 juin 2018, il a reçu Mme Weller-Sutter en mairie à ce sujet qui lui avait indiqué qu'une pétition a été lancée contre l'implantation du dit relais" dans le point "Antenne relais téléphonique" soit modifiée comme suit : "Le 29 juin 2018, il a reçu Mme Weller-Sutter en mairie à ce

sujet qui lui avait indiqué qu'une pétition a été lancée contre l'implantation proposée par l'opérateur du dit relais".

Le compte-rendu de la séance précédente ainsi modifié est approuvé par l'ensemble des membres présents.

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous :

- signature de l'acte de vente d'un terrain dans la zone artisanale
- visite chez Mme Engasser Marthe le 25 juillet 2018 à l'occasion de son 90<sup>ème</sup> anniversaire
- passage du jury intercommunal des maisons fleuries le 26 juillet 2018. Ce dernier déplore que de nombreuses personnes ne souhaitent plus être notées.
- remplacement de planches au niveau du pont traversant la Blind côté Sud

### 3. TRAVAUX D'ACCESSIBILITE ET DE RENOVATION DE L'ECOLE ET DE LA MAIRIE

Mr le Maire présente l'avant-projet des travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la mairie et de l'école ainsi que le tableau économique qui se présente comme suit :

	DESIGNATION BASE	BE	EXTENSION	RENOVATION MAIRIE + ECOLE + SANITAIRES	PREAU - TRAVAUX EXTERIEURS	Total
			base HT	base HT	base HT	base HT
1	DESAMANTAGE	HAGENMULLER			15 000,00 €	15 000,00 €
2	DEMOLITION	HAGENMULLER			21 000,00 €	21 000,00 €
2	GROS-ŒUVRE / Modification charpente	HAGENMULLER	162 000,00 €	20 000,00 €	4 000,00 €	186 000,00 €
3	ECHAFAUDAGES	ETIBAT	3 600,00 €			3 600,00 €
4	ETANCHEITE - ZINGUERIE - VEGETALISATION	ETIBAT	18 000,00 €	3 530,00 €	21 800,00 €	43 330,00 €
5	MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM (y compris Brise soleil fixe chassis hall)	ETIBAT	56 600,00 €			56 600,00 €
6	ISOLATION EXTERIEURE - ENDUIT - BARDAGE	ETIBAT	39 700,00 €		8 000,00 €	47 700,00 €
7	ELECTRICITE - COURANT FAIBLE	IMAE	18 800,00 €	67 900,00 €	8 300,00 €	95 000,00 €
8	CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATION	IMAE	52 000,00 €	78 000,00 €		130 000,00 €
9	STRUCTURE ACIER	HAGENMULLER			12 000,00 €	12 000,00 €
10	ASCENSEUR	ETIBAT	22 500,00 €			22 500,00 €
11	RESEAUX EXTERIEURS	IMAE			25 000,00 €	25 000,00 €
12	AMENAGEMENT EXTERIEUR	HAGENMULLER			31 700,00 €	31 700,00 €
13	SERRURERIE	ETIBAT	13 900,00 €		23 300,00 €	36 900,00 €
14	CLOISONS - ISOLATION - PLAFONDS	ETIBAT	24 700,00 €	16 500,00 €		41 200,00 €
15	CHAPE CIMENT	ETIBAT	4 700,00 €	€		4 700,00 €
16	CARRELAGE - FAIENCE	ETIBAT	15 500,00 €	7 600,00 €		23 100,00 €
17	MENUISERIE INTERIEURE BOIS - MOBILIER FIXE	ETIBAT	17 000,00 €	28 000,00 €		45 000,00 €
18	STORES EXTERIEURS ET INTERIEURS	ETIBAT	12 100,00 €	3 100,00 €		15 200,00 €
19	PEINTURE INTERIEURE	ETIBAT	16 200,00 €	13 000,00 €	1 200,00 €	30 400,00 €
20	SOLS SOUPLES	ETIBAT	5 300,00 €	6 000,00 €		11 300,00 €
	INFILTROMETRIE	MAIRIE				
	P.V (EAS) espaces d'attentes sécurisées (demande SDS)	ETIBAT	1 400,00 €	2 500,00 €		3 900,00 €
	P.V incidences fondations + reprise en sous-œuvre (Etude de sol de 178718)	HAGENMULLER	21 000,00 €		1 500,00 €	22 500,00 €
<b>TOTAL HT EXTENSION</b>			<b>504 600,00 €</b>			
<b>TOTAL HT RENOVATION MAIRIE + ECOLE - SANITAIRE</b>				<b>246 130,00 €</b>		<b>923 530,00 €</b>
<b>TOTAL HT PREAU - TRAVAUX EXTERIEURS</b>					<b>172 800,00 €</b>	
<b>TOTAL montant travaux BASE</b>						<b>923 530,00 €</b>

n°	ECONOMIES POSSIBLES	Montants HT
1	MENUISERIE EXT BOIS EXTENSION	- 4 155,00 €
2	Mise en place de VITRAGE CONTRÔLE SOLAIRE Façade SUD_RCH (SALLE D'EVOLUTION)	- 3 900,00 €
3	SIMPLIFICATION VENTILATION	- 35 000,00 €
4	Mise en place de RIDEAUX FACADE NORD_Etage (BIBLIOTHEQUE)	- 2 210,00 €
5	SUPPRESSION Partielle FAUX PLAFOND PREAU ENTREE ECOLE	- 4 340,00 €
TOTAL		- 49 605,00 €

n°	TRAVAUX COMPLEMENTAIRES	Montants HT
1	TRAITEMENT DES FACADES ANCIENNES MAIRIE - ECOLE - SANITAIRES	20 610,00 €
2	CREATION D'UN ABRI VELOS	Inclus nase
3	REPRISE ETANCHEITE ET PASSAGE ISSUS DE SECOURS	Inclus base
4	TRAVAUX ISOLATION ET REMPLACEMENT FENETRES DEMANDE CLIMAXION MAIRIE EXISTANTE	31 775,00 €
5	P,V CLOTURE BARREAUDE LIMITE VOISIN SUD	4 085,00 €
6	RENFORCEMENT VITRAGE ACOUSTIQUE SUR CHASSIS ET PORTES INTERIEURES	7 250,00 €
7	AMELIORATION ECLAIRAGE LED OU INTEGRE	10 000,00 €
8	MISE EN SECURITE/CONFORMITE ELECTRICITE ECOLE	Inclus base
9	RAFRAICHISSEMENT BATTERIE ADIABATIQUE	6 000,00 €
10	PV PARQUET SALLE DU CONSEIL	4 080,00 €

Vu :

- la délibération du 20 février 2018 engageant les crédits nécessaires à l'opération,
- la délibération du 10 juin 2014 donnant délégation au Maire en matière de Marchés Publics,
- Vu l'avant-projet (AVP = APS + APD),
- le dossier d'Avant-Projet Définitif transmis par le cabinet SD MULLER du 25 juillet 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le dossier relatif à l'Avant-Projet Définitif (APD) du 25 juillet 2018 ;
- décide de ne pas retenir la mise en place de Rideaux façade Nord Etage (bibliothèque) ;
- approuve le nouveau montant total du coût prévisionnel définitif APD présenté par l'équipe de maîtrise d'œuvre, d'un montant total de 923 530 € HT ;
- décide d'engager l'établissement des dossiers et les consultations nécessaires à l'obtention du permis de construire et autres autorisations administratives.

Une décision sera prise ultérieurement concernant la réalisation ou non des travaux complémentaires non inclus dans la base.

Selon délibération du 10 juin 2014 donnant délégation au Maire en matière de Marchés Publics : établissement de l'ordre de service engageant la phase PRO/DCE et la consultation des entreprises.

#### 4. URBANISME

##### DECLARATIONS PREALABLES

Aucune opposition n'est formulée aux déclarations préalables déposées par :

- Mr Zeitter David pour le ravalement des façades et l'isolation d'une partie des façades
- SARL ADOR ET MULLER pour la division d'un terrain en vue de construire.

## 5. SYSTEME DE SAUVEGARDE SECURISEE

La société STI Bureautique a fait parvenir une proposition technique et commerciale pour la sauvegarde sécurisée des données informatiques conforme aux exigences du RGPD (Règlement général sur la protection des données), à savoir collecte, stockage, protection par cryptage, sauvegarde pour restauration éventuelle très rapide d'un poste. L'offre se présente comme suit :

Description	Unité
<b>YOObACKUP : MATERIEL - LOGICIELS – PRESTATIONS</b>	
<b>Box Allroad Edition 500Go RAID 1</b> - 1 Logiciel de sauvegarde automatisé YooBackup - 1 Serveur de sauvegarde sécurisé sur site 2x500Go R1 - 500Go utiles – Certificat CEREN - 1 Onduleur 600VA USBS avec sa Gestion d'Énergie intégré - 1 interface de gestion - 1 interface administrateur - Encryption AES 256 - Nombre de licences illimité 60 mois - Mises à jour des logiciels embarqués 60 mois - Support téléphonique niveau 3 (5/7jours) 60 mois - Module de protection contre la fuite de données - Module de transfert sécurisé de fichier	<b>PACK 500Go</b>  Offre individuelle <b>124.46 € ht/mois</b>  Offre mutualisée, groupement de communes  <b>112.22 € ht/mois</b>
<b>Socle antivol (AllRoad Edition)</b> - Socle métallique permettant de fixer la Box AllRoad au sol. - Fixation du socle au sol par solution adhésive fournie.	1 socle inclus
<b>Maintenance pièces &amp; logistique J+1 60 mois</b>	FORFAIT 30€ ht/mois
<b>50 Go Externalisées Datacenter EU (FR) pour les postes Nomades – 60 mois</b> - Cryptage AES 256 - Module de transfert sécurisé de fichier	PACK YB 50 Go Offert
<b>Audit et déploiement</b> - Aide à la définition de la politique de sauvegarde - Installation et mise en route de la Box - Paramétrage - Formation à l'utilisation	<b>FORFAIT</b> <b>1/2 jour 450 € ht</b> Remise prise de décision en mai 2018 <b>250 € ht</b>
<b>Supervision &amp; monitoring 60 mois</b> - Contrôle du bon fonctionnement des solutions installées - Déclenchement des actions correctives en cas de dysfonctionnement - Matériel : Box connectée, Etat du Raid et des disques, Contrôle de la capacité de stockage - Logiciel : Contrôle des sauvegardes OS et fichiers - Test de Restauration Annuel	SAV Monitoring inclus
<b>Frais de livraison pour 1 machine</b>	OFFERT

Afin de se prémunir des éventuelles attaques de virus et demandes de rançons, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de la société STI Bureautique telle que présentée ci-dessus et autorise Mr le Maire à l'effet de signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

## 6. DIVERS

- **Antenne relais téléphonique** : Mr Alexandre de la Société SPIE a contacté l'opérateur Orange. Ce dernier serait prêt à assurer des permanences en mairie en

lieu et place d'une réunion publique pour rencontrer les habitants par rapport au projet d'implantation d'une antenne relais téléphonique. Des contacts seront repris fin août pour arrêter des dates.

- **Déménagement de la bibliothèque** : Le déménagement de la bibliothèque au local du Groupe des Jeunes est actuellement en cours.

La séance est levée à 20 heures 30.

Le Maire, Martin KLIPFEL

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.